

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

- 8 JUIN 2026

Greffe

N° d'entreprise : **882. 639 523****Nom**(en entier) : **FILIALE IMMOBILIERE PUBLIQUE DE LIEGE**(en abrégé) : **FIP**Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **PLACE DU MARCHE, 2 à 4000 LIEGE****Objet de l'acte : NOMINATION DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRE-REVISEUR**

Par décision du 26 juin 2024, l'Assemblée générale a pris acte de la démission de Mr Pierre STASSART et a désigné Mr Jean-Paul BONJEAN, administrateur représentant la Maison Liégeoise.

Par décision du 26 juin 2025, l'Assemblée générale a pris acte de la démission des administrateurs sortants, à savoir: Mr David AMBROSIO, Mr Pierre EYBEN, Mr Jean-Pierre HUPKENS, Monsieur Fabrice DREZE, Mr Roland LEONARD, et Mr Jean-Paul BONJEAN. En date du 26 juin 2025, l'Assemblée générale a nommé les administrateurs composant le Collège des administrateurs comme suit:

Administrateurs A:

- Mme Laura GOFFART, représentant la RCA LIEGE DEVELOPPEMENT
- Mme Maggy YERNA, représentant la RCA LIEGE DEVELOPPEMENT
- Mr Yassir LYAZGHI, représentant la RCA Liège Développement
- Mme Cécile FIRKET, représentant la RCA Liège Développement
- Mr Michel de LAMOTTE, représentant la RCA Liège Développement
- Mr Rafik RASSAA, représentant la RCA Liège Développement

Administrateurs B:

- Mr Vincent BONHOMME, représentant ISOSL
- Mr Pierre GILISSEN, représentant la Maison Liégeoise
- Mr Guiseppe MANIGLIA, représentant la Maison Liégeoise
- Mr Mehmet AYDOGDU, représentant la Maison Liégeoise

En date du 26 juin 2025, le Collège des administrateurs a désigné Mme Maggy YERNA, Présidente, et Mr Pierre GILISSEN, Vice-Président.

Ils sont également désignés administrateurs délégués à la gestion journalière pouvant représenter la société et agir individuellement dans le cadre de cette gestion..

Par décision du 27 novembre 2025, l'Assemblée générale a désigné la société VMD Réviseurs comme commissaire-réviseur pour les exercices 2025, 2026, et 2027.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/06/2026 - Annexes du Moniteur belge